

Décision

Générale

colonial

Décision n° 45-421-1931 01/12/1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 décembre 1931

Numéro JO
n° 421 du 31/12/1931

Date du numéro
31 décembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

la décision n° 149 bis, du 23 février 1931, est rapportée. M. Garçon (Lucien), administrateur de 3e classe des colonies, reprend, à compter du 1er décembre 1931, les fonctions de chef du cabinet du Gouverneur. Il aura droit, à ce titre, aux avantages et indemnités prévus par les textes locaux en vigueur. Conformément aux dispositions réglementaires, M. Garçon remplira les fonctions de secrétaire-archiviste du Conseil d'administration et du Conseil de contentieux.